

Pages biennoises

Autor(en): **Hilberer, Jules-Emile**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **28 (1923)**

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685244>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PAGES BIENNOISES

PAR

J.-E. HILBERER, Professeur à Berne

I.

Les derniers moments de J.-J. Rousseau à l'Île de St-Pierre et à Bienne

Lorsque j'étais un petit garçon de sept à huit ans, mes parents m'envoyaient quelquefois, pendant les vacances, chez une vieille tante qui habitait alors la petite ville de Nidau, sur le lac de Bienne. Cette brave personne, institutrice et éducatrice dévouée, avait pris une part très active à ma vie, et s'était donnée une peine infinie à me faire aimer l'étude et les beaux livres.

Notre maison était située assez loin du lac. Mais de la fenêtre nous avions une vue superbe sur ses rives enchanteresses et sur ce monticule boisé qui, quand le temps était clair, émergeait du milieu des flots comme un fantôme mystérieux et hantait mon jeune cerveau. Je demandai à ma tante ce qu'était cette forêt au milieu du lac. Alors, elle m'apprit que c'était une île, qu'un grand homme y avait vécu jadis, qu'il s'appelait Jean-Jacques Rousseau et qu'il y avait élevé des lapins. Je voulus aller voir ces lapins; mais quand on m'apprit qu'ils avaient disparu depuis longtemps, je fus consterné de cette déception. C'en fut assez, cependant, pour éveiller et exciter mon imagination enfantine. Je désirais en savoir plus au long sur le compte de ce grand homme, de « l'homme aux lapins », comme je l'appelais et dont la vie commençait à m'intriguer. Et ma tante ne se lassa pas. De sa douce voix maternelle, elle se mit à me conter les déboires et les pérégrinations de Jean-Jacques et moi, j'écoutais, émerveillé et ravi. Souvent je plaignais le grand philosophe et je ne comprenais pas qu'on pût être à la fois si célèbre et si cruellement persécuté. Aussi bien son image me poursuivait-elle sans trêve et sans relâche, et je n'allais presque jamais me coucher sans insister auprès de ma tante de me raconter quelque chose de J.-J. Rousseau. L'« homme aux lapins » se trouvait même dans mes prières.

Ainsi, dès mon enfance, je me suis senti attiré vers ce grand défenseur du droit et de la justice, admirateur de la nature. Les pages que je lisais de lui, dans les *Morceaux choisis*, mis entre mes mains d'écolier, me transportaient

d'enthousiasme. Je reconnaissais là, pour ainsi dire d'instinct, l'empire de je ne sais quelle secrète puissance sur mon cœur et sur mon esprit, et je m'enivrais déjà des splendeurs de sa pensée et de l'harmonie de son style. Et ce fut bien autre chose encore, lorsque plus tard, je me rendis compte de son influence prépondérante sur la Révolution française, sur les destinées de notre littérature, sur les mœurs du XVIII^e et même du XIX^e siècle. J'avais lu les *Confessions*, et je me transporte volontiers vers le temps où cette œuvre, malgré les défauts qu'on a cru devoir y découvrir, finit par conquérir définitivement ma sympathie pour son auteur. Je dévorais ces pages ardentes. Encore aujourd'hui je songe avec plaisir à certains épisodes et aux belles gravures qui illustraient ce livre : Rousseau enfant faisant un aqueduc, Rousseau adolescent se présentant chez M^{me} de Warrens, le jour de Pâques fleuries; ou près de Lyon, couchant à la belle étoile, ou jetant des cerises à M^{lles} Gallet et de Graffenried; Rousseau enfin, âgé de quarante ans, dans la propriété de M^{me} d'Houdetot et la vue des Charmettes, et la maison de Môtiers-Travers, et les coteaux de l'île de St-Pierre, tant d'autres images encore.

Ah, cette île de St-Pierre, qu'elle est restée fascinante dans ma mémoire ! Ce n'est pas que j'aie la prétention de vous raconter des choses bien neuves sur le séjour qu'y fit le grand philosophe. D'autres l'ont fait avant moi et mieux que moi. Je voudrais néanmoins tirer de l'oubli quelques moments intéressants de cette époque, auxquels les historiens ne se sont guère arrêtés. Nous ne saurons du reste jamais assez inculquer à notre jeunesse l'admiration pour nos grands hommes, surtout pour ceux qui, à l'instar de Rousseau, ont joué un rôle dans les limites plus étroites de notre patrie jurassienne. Car, quoi qu'on en puisse dire, par son histoire et ses relations avec les Princes-évêques de Bâle, la cité de Bienne et son lac ont bien leur place marquée dans les annales du Jura.

On sait que Rousseau séjourna à l'île de St-Pierre pendant douze semaines environ, soit du mois d'août au mois d'octobre 1765 ⁽¹⁾. Dans ses *Confessions* et dans ses *Rêveries*, il nous raconte avec un charme exquis et avec émotion, souvent même avec exaltation, les détails de ce séjour enchanteur où il eût volontiers vécu le reste de sa vie. Pour lui, l'île de St-Pierre était un petit paradis, dans lequel il se croyait enfin à l'abri des persécutions multiples, dont il avait été l'objet depuis si longtemps. Hélas ! ce beau rêve devait bientôt s'évanouir !

Après la publication des *Lettres de la Montagne*, ouvrage qui fut brûlé à Paris, en vertu d'un arrêté du 19 mars 1765, les persécutions redoublèrent de violence et Rousseau fut considéré, non seulement comme un grand perturbateur de l'ordre social, mais comme un imposteur, comme l'Antéchrist personnifié, prédit par l'Apocalypse. A Môtiers, où il avait vécu pendant près de deux ans et demi, il fut lapidé, et c'est alors qu'il dirigea ses regards vers l'île de St-Pierre.

¹⁾ Et non 1763, comme le disent, par erreur, M. G. Bloesch et le Dr A. Bähler dans leurs ouvrages (voir bibliographie).

Dans un pèlerinage qu'il y avait fait une année auparavant avec du Peyrou ⁽¹⁾, Rousseau avait visité l'île de Saint-Pierre, et il en avait été tellement impressionné, qu'il songea dès lors aux moyens d'y faire sa demeure. Seulement il y avait un obstacle. L'île appartenait aux Bernois qui, comme bien d'autres, avaient interdit au philosophe d'habiter leur territoire. Rousseau fit alors sonder les intentions du gouvernement de Berne par quelques amis et ce n'est que sur leur réponse « que les Bernois, honteux de leur conduite passée, ne demandaient pas mieux que de le voir domicilié dans l'île de St.-Pierre, et de l'y laisser tranquille », qu'il se décida à s'y établir.

Ce choix était conforme à son humeur solitaire, et l'île allait devenir, comme il s'exprime lui-même si spirituellement, en citant un vers de Lafontaine, celle de Papimanie, ce bienheureux pays où l'on dort,

On y fait plus, on n'y fait nulle chose.

La botanique le passionnait depuis longtemps. Elle remplit tous les loisirs de son isolement. Le plus petit brin d'herbe, le moindre fétu lui découvrait des mondes de vermeilles, et un moment il avait rêvé de faire un recueil immense d'observations curieuses et d'écrire une *Flora Petrinsularis*.

Mais il aimait aussi l'eau passionnément. Il souffrait d'insomnies, et c'est surtout le matin qu'il restait en extase devant le calme des flots ou les vagues écumantes. Il restait ainsi, pendant des heures entières, en admiration muette devant ce beau lac aux ondes chatooyantes. Souvent aussi, il se jetait seul dans une barque et s'avancait dans les eaux. Alors, au milieu de cette idyllique nature, il pouvait rêver à sa guise et apaiser au moins pour de courts instants les tourments de son âme agitée.

Mais un jour, alors qu'il s'y attendait le moins, Rousseau reçut une lettre de M. de Graffenried qui était alors bailli de Nidau, et dans le gouvernement duquel se trouvait l'île de St.-Pierre. Ordre lui fut donné, de par leurs Excellences de Berne, de sortir de l'île et de leurs Etats. La lettre ne contenait pas d'oiseuses explications. C'était un extrait du procès-verbal du Conseil secret de Berne en date du 10 octobre 1765.

On peut aisément se représenter la situation morale dans laquelle se trouvait le philosophe à la réception d'une telle sommation, d'autant plus que l'hiver était à la porte et qu'on ne lui avait donné que quelques heures à s'exécuter. Dans sa détresse Rousseau écrivit à du Peyrou :

A l'île de St.-Pierre, le 17 octobre 1765.

« On me chasse d'ici, mon cher hôte... Je me détermine à passer en Angleterre.... J'aurai grand besoin de tenir conseil avec vous, mais je ne puis aller à Neuchâtel. Voyez si vous pourriez par charité vous dérober à vos affaires pour faire un tour jusqu'ici ».

1) Rousseau avait appris à connaître du Peyrou à Môtiers. C'était un Américain cultivé, mais sourd, fils d'un officier au Surinam. Le philosophe lui confia dans la suite la liquidation de ses affaires.

Du Peyrou accourut sans doute, car il n'existe pas de réponse à ce billet.

Dans un ouvrage anonyme sur l'île de St.-Pierre, que l'on attribue au Bernois S. de Wagner⁽¹⁾, l'auteur donne les détails suivants sur le dernier soir qu'y passa le philosophe :

« Il voulut aller revoir encore une fois tous les lieux qu'il avait aimés et leur dire un dernier adieu. Le souper était servi depuis longtemps et ses hôtes réunis l'attendaient dans un triste silence, lorsqu'il revint de sa promenade solitaire, les yeux encore rouges de larmes. Le repas fut court et la gaieté loin d'y présider. Des soupirs et même des sanglots mal étouffés interrompaient le peu de mots qu'on s'efforçait de s'adresser réciproquement. Bientôt on se leva de table ; alors Rousseau se fit apporter son luth (?) et chanta d'une voix altérée des couplets qu'il avait faits probablement le jour même, pour exprimer à ses hôtes, au moment de s'en séparer, sa reconnaissance et ses regrets. La sœur de la receveuse, présente à cette scène d'attendrissement mutuel, avait retenu quelques-uns de ces couplets et le sens des autres ; on a tâché, d'après ses indications, de restituer le texte de la romance entière.....

Chers amis, le sort m'entraîne :
Demain, mon cœur déchiré,
De regrets amers navré,
Va rompre sa douce chaîne,
Et se livrer sans appui,
Aux traits que dardent sur lui
La calomnie et la haine.

Adieu, retraite chérie,
Où, des méchans oublié,
Sous les yeux de l'amitié
Je laissais couler ma vie.....

.....
Adieu, paisible rivage,
Où le sort plus indulgent,
Déposa pour un moment
Les débris de mon naufrage ;
Lieux charmants dont la douceur
Ranimait mon faible cœur
Fatigué d'un long orage.
.....

Le jour après — c'était le 24 octobre — Rousseau partit de grand matin, accompagné de tous les gens de la maison et de quelques amis qui étaient venus pour le voir encore une fois et qui le suivirent jusqu'au bateau, en faisant les vœux les plus tendres pour son repos et pour son bonheur ».

1) (Siegm. de Wagner). *L'île de St.-Pierre ou l'île de Rousseau dans le lac de Bienne*, sans lieu ni date, texte ancien avec 6 lithographies de Benz à Bienne. Il existe encore une édition en allemand avec de très belles illustrations de Kœnig et Lafond.

Nous ne savons trop que penser de cette scène. La romance pourrait bien être apocryphe; mais le reste paraît assez vraisemblable, et c'est à peu près dans ces dispositions qu'ont dû se passer les choses.

Avant de quitter l'île, Rousseau songea aussi à l'amitié que lui avait toujours témoignée M. le bailli de Nidau. Il se décida de le prier d'intercéder en sa faveur auprès des autorités. M. de Graffenried se prêta de bonne grâce à cette délicate mission. Mais LL. EE. de Berne avaient le cœur dur et n'étaient guère disposés à se laisser aller à des jeux. Les quelques lettres que nous faisons suivre maintenant en feront foi. Nous les transcrivons textuellement, en conservant l'orthographe du temps, d'après un ouvrage devenu rarissime de J. R. de Sinner-de-Ballaigues ⁽¹⁾.

Lettres de M. Rousseau à M. de Graffenried, seigneur de Worb, baillif de Nidau

PREMIÈRE LETTRE

A l'isle de St.-Pierre, le 7 octobre 1765.

Monsieur. J'obéirai à l'ordre de LL. EE. avec le regret de sortir de votre gouvernement et de votre voisinage, mais avec la consolation d'emporter votre estime et celle des honnêtes gens.

Nous entrons dans une saison dure, surtout pour un pauvre infirme. Je ne suis point préparé pour un long voyage; mes affaires demanderoient quelque préparation; j'aurois souhaité, monsieur, qu'il vous eût plu de me marquer si l'on m'ordonnoit de partir sur-le-champ, ou si l'on vouloit bien m'accorder quelques semaines pour prendre les arrangemens nécessaires à ma situation. En attendant qu'il vous plaise de me prescrire un terme, que je m'efforcerai même d'abrégé, je supposerai qu'il m'est permis de séjourner ici jusqu'à ce que j'aie mis l'ordre le plus pressant à mes affaires. Ce qui me rend ce retard presque indispensable est, que sur des indices que je croyois sûrs, je m'étois arrangé pour passer ici le reste de ma vie, avec l'agrément tacite du souverain. Je voudrois être sûr que ma visite ne vous déplairoit pas. Quelque précieux que me soient les moments en cette occasion, j'en déroberoie de bien agréables pour aller vous renouveler, monsieur, les assurances de mon respect.

1) (J. R. de Sinner-de-Ballaigues). *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale*. Tome premier. A Neuchâtel. De l'imprimerie de la Société Typographique. M. D. CC. LXXXI, pages 240-246.

SECONDE LETTRE

A l'isle de St.-Pierre, le 20 octobre 1765.

Monsieur. Le triste état où je me trouve et la confiance que j'ai dans vos bontés me déterminent de vous supplier de vouloir bien faire agréer à LL. EE. une proposition qui tend à me délivrer une fois pour toutes des tourmens d'une vie orageuse, et qui va mieux, ce me semble, au but de ceux qui me poursuivent, que ne fera mon éloignement.

J'ai consulté ma situation, mon âge, mon humeur, mes forces : rien de tout cela ne me permet d'entreprendre en ce moment et sans préparations de longs et pénibles voyages, d'aller errant dans des pays froids et de me fatiguer à chercher au loin un asyle, dans une saison où mes infirmités ne me permettent pas même de sortir de la chambre. Après ce qui s'est passé, je ne puis me résoudre à rentrer dans le territoire de Neuchâtel, où la protection du Prince et du gouvernement ne sauroient me garantir des fureurs d'une populace excitée, et qui ne connoît aucun frein. Vous comprenez, monsieur, qu'aucun des états voisins ne voudra ou n'osera donner retraite à un malheureux si durement chassé de celui-ci. Dans cette extrémité je ne vois pour moi qu'une seule ressource : et quelque effrayante qu'elle paroisse, je la prendrai non-seulement sans répugnance, mais avec empressement, si LL. EE. veulent bien y consentir, c'est qu'il leur plaise que je passe en prison le reste de mes jours dans quelqu'un de leurs châteaux, ou tel autre lieu de leurs états qu'il leur semblera bon de choisir. J'y vivrai à mes dépens, et je donnerai sûreté de n'être jamais à leur charge ; je me soumettrai de n'avoir ni papier, ni plumes, ni aucune communication au dehors, si ce n'est pour l'absolue nécessité, et par le canal de ceux qui seront chargés de moi. Seulement qu'on me laisse, avec quelques livres, la liberté de me promener quelque-fois dans un jardin, et je suis content. Ne croyez pas, monsieur, qu'un expédient si violent en apparence, soit le fruit du désespoir, j'ai l'esprit très-calme en ce moment, je me suis donné le temps d'y bien penser, et c'est d'après de profondes considérations de mon état, que je m'y suis déterminé. Considérez, je vous supplie, que si ce parti est extraordinaire, ma situation l'est encore plus. Mes malheurs sont sans exemples : la vie orageuse que je mène depuis plusieurs années seroit terrible pour un homme en santé, jugez de ce qu'elle doit être pour un pauvre infirme, épuisé de maux et d'ennuis, et qui n'aspire qu'à mourir en paix. Toutes les passions sont éteintes dans mon cœur, il n'y reste que l'ardent désir de la retraite et du repos ; je les trouverai dans l'habitation que je demande. Délivré de la sotte importunité des curieux, et à couvert de nouvelles catastrophes, j'attendrai tranquillement la dernière ; et n'étant plus instruit de ce qui se passe dans le monde, je ne serai plus attristé de rien.

J'aime la liberté sans doute ; mais la mienne n'est pas au pouvoir des hommes, et ce ne seront ni des murs, ni des clefs qui me l'ôteront.

Cette captivité, monsieur, me paroît si peu terrible, je sens si bien que j'y jouirai de tout le bonheur que je peux encore espérer dans cette vie, que par-là même, quoi qu'elle doive délivrer mes ennemis de toute inquiétude à mon égard, je n'ose espérer de l'obtenir. Mais je ne veux rien avoir à me reprocher vis-à-vis de moi, non plus que vis-à-vis d'autrui ; je veux pouvoir me rendre témoignage que j'ai tenté tous les moyens praticables et honnêtes qui pouvoient m'assurer le repos, et prévenir les nouveaux orages qu'on me force d'aller chercher. Je connois, monsieur, les sentimens de justice et d'humanité, dont votre ame généreuse est remplie, je sens tout ce qu'une grace de cette espèce peut vous coûter à demander ; mais quand vous aurez compris que, vu ma situation, cette grace en seroit en effet une très grande pour moi, ces mêmes sentimens, qui sont votre répugnance, me sont garans que vous saurez la surmonter. J'attends, pour prendre définitivement mon parti, qu'il vous plaise de m'honorer de quelque réponse. Daignez, monsieur, je vous supplie, agréer mes excuses et mon respect.

TROISIÈME LETTRE

Du 22 octobre 1765.

Monsieur. Je puis quitter samedi prochain l'isle de Saint-Pierre, et je me conformerai en cela à l'ordre de LL. EE. Mais vu l'étendue de leurs états et ma triste situation, il m'est absolument impossible de sortir le même jour de l'enceinte de leur territoire ; j'obéirai en tout ce qui me sera possible. Si LL. EE. me veulent punir de ne l'avoir pas fait, elles peuvent disposer à leur gré de ma personne et de ma vie ; j'ai appris à m'attendre à tout de la part des hommes, ils ne prendront pas mon âme au dépourvu.

Recevez, homme juste et généreux, les assurances de ma respectueuse reconnaissance, et d'un souvenir qui ne sortira jamais de mon cœur.

QUATRIÈME LETTRE

A Bienne, le 25 octobre.

Je reçois, Monsieur, avec reconnaissance les nouvelles marques de vos attentions et de vos bontés pour moi ; mais je n'en profiterai pas pour le présent. Les prévenances et les sollicitations de MM. de Bienne me déterminent à passer quelque tems avec eux, et, ce qui me flatte, dans votre voisinage. Agréez, monsieur, je vous supplie, mes remerciements, mes salutations et mon respect.

J. J. ROUSSEAU.

La nouvelle de la décision de LL. EE. s'était répandue comme un éclair dans le pays entier. Des amis arrivaient de près et de loin pour rendre leurs hommages au pauvre proscrit et pour l'assurer de toutes leurs sympathies. On

lui affirmait que le Conseil des deux cents était indigné d'une décision prise au moment des vacances, moment où l'on ne pouvait guère résilier avec succès un ordre aussi catégorique.

Parmi ces consolateurs il y en eut aussi quelques-uns de la ville de Bienne, entre autres Alexandre de Wildermett, qui appartenait à l'une des familles les plus distinguées de l'ancienne cité. Ce M. de Wildermett possédait un grand talent oratoire ; de plus, il avait été imbu dans sa jeunesse des idées de Rousseau. Secondé dans sa mission par un ami, M. Barthès, secrétaire de l'ambassade de France à Soleure, il réussit à convaincre le philosophe de rester à Bienne, au moins jusqu'au printemps. D'ailleurs Bienne, étant une ville libre qui ne recevait de lois de personne, celui-ci ne pouvait risquer de se voir exposé à de nouvelles tracasseries.

Après de longues hésitations, Rousseau se décida à donner suite à la demande de ses sollicitateurs. Il accepta l'hospitalité de M. de Wildermett qui s'empessa de le pourvoir d'un logement, situé, selon toute probabilité, dans une maison de la Rue basse, et dont les fenêtres donnaient sur une tannerie.

Mais, si notre philosophe avait quelques amis bien intentionnés, les ennemis ne lui faisaient pas défaut non plus. Dès le lendemain il apprit qu'une certaine fomentation se préparait contre lui. Rousseau quitta alors la retraite offerte par M. de Wildermett, car, comme à Môtiers, on avait commencé à le lapider ; il crut bien faire de se réfugier chez M. de Vauxtravers qui possédait une jolie propriété à l'entrée de la ville et connue sous le nom de Rockhall.

C'est ce qui lui fit écrire le 27 octobre à du Peyrou : « Je reste à Bienne, résolu d'y passer l'hiver ». Puis, un jour plus tard : « On m'a trompé ; je pars demain, avant qu'on me chasse. Je vous recommande ma pauvre gouvernante. Je n'ai pas même le temps de respirer, ni la force ».

L'on ne sait au juste combien de temps Rousseau habita au Rockhall. On sait seulement que son séjour y fut de très courte durée. Peu avant son départ, M. le bailli de Graffenried, qui avait hautement improuvé les procédés de LL. EE. de Berne, ne craignit pas de venir à Bienne et de remettre personnellement à Rousseau un sauf-conduit pour traverser le territoire de Berne sans être molesté. Le personnage du bon bailli qui exécute avec répugnance les ordres rigoureux de son gouvernement et que nous rencontrons parfois dans les anciennes comédies, a donc réellement existé. L'amitié de cet homme avait profondément touché le philosophe qui, dès le lendemain, quitta pour toujours ces lieux inhospitaliers.

Ce n'est pas ici le lieu de prendre position pour ou contre les idées de Rousseau, ni de critiquer LL. EE. de Berne dans leurs décisions. Nous constaterons néanmoins qu'il a popularisé les notions de patrie, de peuple et de citoyen. S'il émet souvent de fausses et chimériques théories, il nous révèle d'autre part des principes justes et féconds. Quoi qu'on puisse dire et quoiqu'il semblât ignorer le devoir, il fut un esprit éminemment religieux. Sa morale a pour loi la vertu, pour guide et pour juge la conscience. Ses doctrines déis-

tes enrayèrent au XVIII^{me} siècle le mouvement de la philosophie sceptique. Ses écrits politiques furent étudiés par tous les jeunes hommes. Onze ans après sa mort, ses idées étaient reprises du haut de la tribune, ses paroles étaient dans la bouche d'éminents orateurs.

Aujourd'hui nous trouvons notre profit à étudier et à commenter son œuvre et nous ne craignons plus de nous perdre, en lisant les livres de Rousseau. Mais nous admirons avant tout le grand écrivain au style éloquent et fécond. Souvent même, il parle une admirable langue poétique. Alors sa prose devient harmonieuse et animée, le ton chaud et coloré. Relisez les superbes pages où Rousseau parle des Charmettes, de Meillerie, des sites du Valais et surtout la ravissante description de l'île de St.-Pierre, et vous comprendrez que la poésie est là, et qu'elle ne dépend pas toujours de la versification et du rythme. En ce sens nous n'hésiterons pas à dire que J.-J. Rousseau est le grand poète lyrique de son siècle.

Notre époque élève des statues aux grands hommes autrefois méconnus. Rousseau eut les siennes. Déjà après la prise de la Bastille, on lui éleva une statue dont le socle fut formé des pierres de la forteresse détruite. Dans notre petit pays nous sommes plus modestes ; mais nous n'avons pas voulu rester en arrière. Le 26 juin 1904, la section de Neuveville de la Société jurassienne d'Emulation, sur l'instigation de notre regretté Dr A. Rossel, a inauguré dans l'île de St.-Pierre un buste en l'honneur de Rousseau. C'était une dette de gloire dont nous avons bien fait de nous acquitter.

Dans un petit roman publié en 1803 par Madame Morel-de Gélieu, cette Jurassienne distinguée, dont nous nous occuperons peut-être un jour, fait une description de l'île de St.-Pierre, où nous relevons le passage suivant : « Quel étranger ne se détournerait pas de sa route pour rendre hommage au souvenir de Rousseau dans son île chérie ? On ne perd pas les moments que l'on consacre à ce culte si doux ».

Nous ne saurions mieux conclure :

II.

Une maison hospitalière du XVIII^{me} siècle Le Rockhall de Bienne

Le *Rockhall* ou *Rocail* (aussi *Rocaille*) ⁽¹⁾ de Bienne est une ancienne maison seigneuriale dans le style du XVIII^{me} siècle, située à l'entrée de la promenade du Pasquart, juste à côté de l'emplacement où se trouve actuellement l'église française. Cette propriété appartenait d'abord à une famille de Graffenried. En 1763, elle passa entre les mains de ce M. de Vauxtravers, chez lequel

1) Nous avons encore rencontré *Rokale* (voir *Annuaire du Jura bernois*, année 1868, p. 81).

Rousseau trouva un refuge pour se soustraire aux excitations d'une populace furieuse qui ne pouvait supporter à Bienne la présence de l'imposteur.

M. de Vauxtravers paraît avoir été un homme de culture et de distinction, qui aimait et protégeait les arts et les belles-lettres. Dans son ouvrage, *Tournée et voyage en Suisse en 1777*, L. Ch. F. Desjobert dit qu'il possédait une magnifique collection d'armes et une galerie de tableaux estimés. Dans un voyage que M. de Vauxtravers entreprit en Allemagne, il rencontra à Mannheim un jeune peintre du nom de Jean-Joseph Hartmann. Il le prit en amitié et l'engagea à le suivre à Bienne. Hartmann n'avait aucune raison de refuser et c'est ainsi, qu'un jour de l'année 1773, (d'autres disent 1776), il arriva avec son protecteur dans la belle propriété du Rocail.

A Bienne, Hartmann s'adonna à cœur-joie à sa vocation de peintre et d'aquarelliste. La ville et les environs lui offraient des points superbes, où son admirable talent pouvait se développer librement. Le lac, l'île de St.-Pierre, les gorges de la Suze, les beautés du Jura enfin, l'invitaient à des excursions fréquentes dont il ne manquait jamais de rapporter des sujets multiples et variés. Aussi Hartmann finit-il par s'établir définitivement à Bienne et acquit peu à peu une renommée bien au-delà des frontières. Catherine II, Impératrice de Russie, avait entendu parler de cet artiste de talent, et s'était empressée de lui faire d'importantes commandes. De son côté M. de Vauxtravers avait réussi à lui procurer les faveurs de la cour d'Angleterre, et Goethe, lors de son passage à Bienne en 1779, avait visité son atelier et l'avait signalé à l'attention de son royal élève, le duc Charles-Auguste de Saxe-Weimar. Des lettres furent même échangées entre eux ; malheureusement, elles n'ont pas été conservées.

Le doyen Bridel vit Hartmann dans les années 1780. Dans sa *Course de Bâle à Bienne*, il rendit hommage au peintre biennois en exprimant comme suit le jugement que les connaisseurs portaient sur ses œuvres : « Il ne faut point quitter Bienne sans visiter un artiste bien au-dessus du commun, c'est M. Hartmann. On connaît en Suisse et à l'étranger des paysages de lui, qui font grand honneur à ses talents ; il rend avec grâce les vues romantiques de la contrée qu'il habite ; il peint surtout en grand maître le sapin, ce bel arbre, honneur de nos forêts, qu'il est si difficile de répéter fidèlement sur la toile sans froideur et sans monotonie. Il fait aussi ces charmantes vues du lac de Bienne qu'on voit partout ».

M. Morel qui écrivait son *Abrégé de l'histoire de l'ancien Evêché de Bâle* dans les premières années du siècle dernier, se fait également l'interprète de l'opinion générale, en disant que les peintures de Hartmann étaient très recherchées. « Tous les voyageurs admiraient ses vues de l'île de St.-Pierre prises sous tous ses aspects ; il les vendait à des prix très modestes et les exécutait seul ».

Aujourd'hui encore les œuvres de Hartmann ont conservé un renom bien mérité. Quelques magnifiques tableaux à l'huile se trouvent en possession de particuliers. Lors de l'exposition des beaux-arts de Bienne en 1880 on en a pu

admirer plusieurs. Quatre grandes toiles représentant *la cascade de Ronchâtel, les bords du lac de Biemme, effet du soir dans une vallée du Jura et paysage près de Brugg*, font partie, si je ne me trompe, de la collection de M^r le Docteur E Lanz à Biemme. Mais on connaît surtout ses aquarelles, gouaches, dessins à la plume et estampes. Dans cet art fin et minutieux, Hartmann est à la hauteur de ses émules, les Freudenberg, les Aberli, les Hegi, les Lory, les Sprunglin, tous appartenant à son époque et dont le réel talent et l'originalité du coloris font la joie des connaisseurs. Ces œuvres, il est vrai, sont devenues rares. Elles ne se trouvent plus que dans les collections publiques et dans quelques collections privées. Celles qu'on peut trouver parfois chez les antiquaires se vendent au prix de l'or. Elles représentent le plus souvent des vues de l'île de St-Pierre, de Boujean, de Frinvillier, d'Orvin, de Ronchâtel, de Pierre-Pertuis. Hartmann mourut en 1830, à Cotterd, dans le canton de Vaud, entouré de parents chez lesquels il s'était retiré. Malgré son origine noble, — son père avait porté le titre de comte au service de la maison d'Autriche, — il ne visa jamais aux honneurs et vécut d'abord sous le simple nom de Schmidt. Mais dans l'Evêché de Bâle on ne le connut pas autrement que sous celui de Hartmann. Il signait ses œuvres H. J. avec un monogramme. ⁽¹⁾

Un autre personnage, non moins universellement connu, usa pendant un certain temps de l'hospitalité de M. de Vauxtravers, au Rocail de Biemme. Nous voulons parler de l'habile et célèbre charlatan, médecin et occultiste Cagliostro qui eut un moment un succès immense dans la société parisienne et à la cour de Louis XVI. C'était au commencement de la Révolution française. Joseph Balsamo, connu plutôt sous le nom de comte de Cagliostro, était d'origine italienne. Cet étrange personnage, aventurier sans nul doute, mais qui sut conquérir la faveur des souverains, réussit à mettre, un temps, toute l'Europe en émoi, par ses cures merveilleuses et par ses médicaments infailibles. Il eut un succès inouï, non seulement en France, mais à Londres, à Vienne, à Varsovie, à St-Petersbourg, ailleurs encore. A Strasbourg, ce succès toucha presque à l'enthousiasme. C'est que notre héros connaissait son métier; il savait bien que les libéralités dont il faisait preuve, en soignant gratuitement les indigents, lui rapporteraient au centuple les fruits de ses charlatanesques hableries. Vers 1780, Cagliostro fit à Bâle la connaissance d'un certain Jacob Sarasin qui le prit en amitié et qui, grâce à son influence et à ses relations, lui fut dans la suite d'une grande utilité. On sait que Cagliostro avait été impliqué dans la scandaleuse « Affaire du Collier » dont A. Dumas, père, fit un de ses romans les plus en vogue. Le charlatan fut écroué à la Bastille. Remis en liberté, il pensa quitter le sol inhospitalier de la France. Mais ce n'était pas chose facile. Jacob Sarasin commença alors à faire des démarches en faveur de son ami, et réussit si bien que Cagliostro arriva à Biemme avec son épouse et trouva un refuge dans un pavillon du jardin du Rocail. ⁽²⁾

1) Une exposition très réussie des œuvres de Hartmann a été organisée par la Société des Beaux-Arts de la ville de Biemme du 19-31 octobre 1923.

2) Ce pavillon n'existe plus. Il a disparu lors de la construction de la nouvelle église française, pour laquelle on céda une partie du terrain de cette belle propriété.

A Bienne, comme ailleurs, Cagliostro eut des amis et des ennemis. Il possédait surtout des remèdes de longévité et des onguents contre toutes les maladies ravageant à cette époque la population. Lui-même les préparait avec une habileté et un art consommés. Quelques-unes de ses fioles très artistiquement taillées se trouvent encore aujourd'hui, à titre de curiosité, entre les mains d'honorables familles biennoises.

Ainsi Bienne était devenue de ce fait un endroit célèbre de pèlerinage non seulement dans la contrée, mais dans la Suisse entière et même à l'étranger. Les malades imaginaires et autres y affluaient et un moment les métiers les plus lucratifs à Bienne étaient ceux de Cagliostro et des tenanciers d'hôtels. Cette vie dura à peu près un an. En 1789 Cagliostro partit pour Rome. Mais à peine arrivé dans la ville des anciens Césars et des Antonins, la police papale se mit à sa recherche et l'arrêta pour délits d'escroquerie, de charlatanisme et d'abstraction de quintessence. Il fut même condamné à mort; mais le pape le grâcia et il mourut en prison, dans son pays natal, en 1795.

De nos jours, alors que la médecine et les sciences ont fait des progrès immenses, nous nous demandons si vraiment Cagliostro avait mérité une fin aussi lamentable. N'était-il pas plutôt un esprit de son temps, ayant su mettre à profit des courants, qui depuis, sont devenus dans la science médicale, des moyens auxquels nos savants modernes ont souvent recours de bonne grâce? Quels résultats merveilleux n'obtient-on pas, en effet, au moyen de l'hypnose et de la suggestion? Mais nous cherchons en vain quelque circonstance atténuante. Les idées de Cagliostro ne pardonneront jamais les escroqueries incontestables, mais géniales, dont il remplit son aventureuse existence.

M^{me} de Charrière qui vivait à la même époque, avait conçu pour lui une vive sympathie. A l'occasion du procès instruit en Italie, elle écrivait à M. de Chambrier d'Oleyres, gouverneur de la principauté de Neuchâtel dans une lettre du 12 mars 1790 (1) :

« Je suis toujours fort touchée de Cagliostro. Ce n'est pas un méchant homme. S'il trompe, ce n'est pas pour nuire, c'est pour s'occuper d'une manière intéressante et qui frappe les yeux. Il est sensible et il fait souvent du bien ».

« Pauvre Cagliostro! Je voudrais bien que pour toute punition on l'obligeât à donner le secret de ses gouttes blanches et de ses gouttes jaunes. Combien un peu des dernières m'ont fait plaisir avant hier, que j'avais une migraine enragée! »

Parmi les personnages qui avaient suivi le comte de Cagliostro à Bienne se trouvait, entre autres, le peintre Philippe-Jacob Louthembourg, d'origine alsacienne. Il avait fait de bonnes études à Paris, où, protégé par Casanova, il eut l'occasion de faire la connaissance de Cagliostro qu'il se décida d'accompagner dans son exil.

Cagliostro avait une femme d'une beauté remarquable et d'un esprit peu commun, mais qui était intrigante à l'extrême. Écoutons ce que nous en dit Mme

1) Voir Philippe Godet, *Madame de Charrière et ses amis*, Genève 1906. T. I. pp. 241-242.

de Charrière : « Quant à sa femme, j'en ai pour de bonnes raisons, la plus mauvaise opinion du monde. Feu M. de Luternau m'en a assez dit pour me la faire mépriser complètement. Recevant un jour une lettre de son mari, elle la déchira et la brûla en présence de celui qui me l'a conté, en disant : « Que ne puis-je en faire autant de celui qui l'a écrite ! » Vous pouvez, Monsieur, dire cela hautement, comme une chose très vraie et très sûre, car M. de Luternau était aussi incapable de mentir que moi. Il ne la trahit pas auprès de son mari, mais quelques jours après, on convint dans la maison qu'on avertirait Cagliostro que quelques-uns des procédés de sa femme le décrieraient infailliblement ; il était question, je crois, de présents qu'elle extorquait. Le lendemain, je le vis chagrin, changé, pâle. Il me dit qu'il était très malheureux. Il ne parlait pas à sa femme, qui avait les yeux très rouges. Cela dura deux ou trois jours ; ensuite je la vis redoubler de cajoleries, de flatteries, de bassesse, riant sans nulle envie de rire, dès que son mari avait l'air d'avoir voulu être plaisant, et je le vis tout à fait radouci. Il disait à Luternau : « Voyez-vous, quand elle ferait des choses peu convenables, il faudrait lui pardonner : elle s'ennuie. Jamais je n'ai été moins riche que dans ce moment, et jamais je n'ai pu lui fournir moins de parure ni moins d'amusements ».

Ailleurs Mme de Charrière ajoute :

« Je voudrais savoir ce qu'on dit à Rome de sa Séraphine. Elle s'est toujours dite une dame romaine. Si elle ne l'est pas, elle et son mari seraient-ils allés à Rome, où l'imposture ne pouvait se soutenir un moment ? Elle avait pourtant bien plus l'air d'une danseuse que d'une dame de bonne maison ».

Mais revenons à notre récit. Cette femme donc, connue sous le nom de Laurence ou Séraphine Féliciani, fit une grande impression sur le peintre Louthembourg. Il s'ensuivit une liaison romanesque qui donna lieu à un duel fort comique, dont on lira ailleurs les burlesques détails. Les témoins et le peintre furent, en effet, les seuls qui arrivèrent au rendez-vous, tandis que Cagliostro avait jugé à propos de n'y point paraître. Il est vrai que Louthembourg disparut bientôt pour tout de bon. Il se vengea en dessinant quelques eaux-fortes, rappelant cette plaisante aventure et visant surtout son noble compétiteur. Ce commerce d'amitié avec Cagliostro lui avait cependant servi à quelque chose, car nous le retrouvons bientôt en Angleterre, où il exploita pendant quelques années un établissement mesmérrien, basé sur les théories du magnétisme animal. Le magnétisme lui avait arraché le pinceau. Il laissa quelques œuvres considérables qui se trouvent au Louvre à Paris. D'autres sont restées à Bienne entre les mains de particuliers ⁽¹⁾. Louthembourg mourut en 1812.

A la fin du XVIII^e siècle le Rocail avait passé en possession de Rodolphe-Frédéric Neuhaus de Bienne qu'il ne faudrait pas confondre avec d'autres représentants de cette illustre famille. Rodolphe-Frédéric était né en 1767. Fils de commerçant, il devait s'adonner lui-même au métier de son père. Il avait passé

1) Ses estampes n'ont cependant ni l'exécution irréprochable, ni le délicieux coloris de celles de Hartmann.

ses années d'apprentissage en France et vu la révolution de près. De retour au pays, il devint copropriétaire de la célèbre fabrique d'indienne du Pasquart qui, pendant près d'un siècle occupa plus de 400 ouvriers et était renommée surtout en Suisse romande. A cette époque la ville de Bienne était sous la domination française. Le 5 février 1798, le général Gouvion avait pris possession de la ville et était descendu au Rocail qui, à partir de ce moment ne cessa d'héberger bien d'autres hôtes et réfugiés, parmi lesquels le général français Schauenbourg, et plus tard, pendant le passage des Alliés, les Autrichiens Zechmeister, Bubna et Colloredo.

Ainsi la propriété du Rocail a joué un rôle prépondérant dans l'histoire si agitée et si intéressante de la ville de Bienne, à la fin du XVIII^e siècle. Si elle a logé des aventuriers et des envahisseurs souvent peu courtois, elle a hébergé aussi des personnages qui nous sont restés chers. Les noms de Rousseau et de Hartmann illustreront à jamais cette belle maison hospitalière, témoin de races disparues.

III.

Histoire du duel du Comte de Cagliostro

Le récit qui va suivre se trouve dans les papiers de la famille Heilmann, faisant partie aujourd'hui des archives de la ville de Bienne. Il émane de la main de Nicolas Heilmann, père du célèbre diplomate qui devait représenter sa ville natale au Congrès de Vienne en 1815. Nicolas Heilmann était un homme habile et fort instruit, possédant le français et le latin aussi bien que l'allemand. Malheureusement il était très ambitieux, vaniteux même. Sur ses instances, le Prince-évêque de Bâle, dont il était d'ailleurs un serviteur dévoué, l'avait créé « baron de Ronchâtel », nom sous lequel il fut généralement connu, pendant les dernières années du XVIII^e siècle. Nous conservons évidemment l'orthographe et le style de l'original (¹).

« Pour le coup je ne sais si je dois commencer mon Epître par rire ou par pleurer; par rire — la Chose est trop tragique; car il ne s'agit ni de pillules ni de pots de chambre; envérité il y a du Sérieux, des Dagues et du Canon; et pleurer? ma foi la Chose est trop plaisante. Le Denouement des farces n'est guère fait pour exciter des Larmes. Cependant préparez-vous un peu à entendre les scènes terribles afin que Vous ne soyez pas surpris tout à coup. Après cet Exode pathétique, permettez-moi de Vous rapeler ma dernière Lettre et les Battailles sanglantes que j'ai eu l'honneur de vous y décrire. C'est une Contemplation digne du Philosophe que la manière dont les Evénements se succèdent

1) Voir dans les *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, année 1921, pages 65 et suivantes : *Heilmann de Bienne et le Fief noble de Ronchâtel*, par le Dr Albert Schenk, professeur à Berne.

et s'enchaînent et comment souvent un rien devient le germe progressif qui renverse nos plus beaux Plans et tout le système de nôtre Vie. Lorsque Calioistro s'adressa à Louterbourg pour lui amener la Comtesse qui s'étoit réfugiée au pres de Lui, tandis que le Comte chercha un refuge à Bienne et lorsque Louterbourg enthousiasmé du Comte, quitta l'Angleterre pour le suivre en Suisse, qui auroit dit : que ces deux Amis à bruler seroient deux Ennemis à se bruler la cervelle six mois après ? qui auroit dit qu'ils commenceroient par se rosser ? qu'ils continueroient par se demasquer et qu'ils finiroient par un Duel ? Voila cependant ce qui vient d'arriver. Apres cela parlez-moi de la Stabilité des choses humaines et du malheureux Sort des pauvres habitans de la terre qui sont si enclins à faire de beaux projets sans prévoir que c'est leur Execution même qui les plonge souvent dans un Abime de Disgrace.

Nos deux inseparables Amis ayant enfin été séparés de coups de corps et d'ame, il en résulta ce qui arrive frequemment chez les vivandieres — c'est à dire des Causeries — je dois cependant dire à la Louange de Louterbourg qu'il se contint d'abord assez et peut être le fit il pour son propre honneur, parcequ'il devoit sentir qu'en decouvrant tout le pot aux roses, on ne Lui fit la Question : pourquoi connoissant son homme, il s'étoit lié si étroitement avec Lui ? quoiqu'il en soit, il se contenta de faire sentir qu'il en savoit davantage. Quant à Madame Louterbourg elle se plaignit du comte dans sa qualité de Medecin ; car elle conseilla à Mme de Nivelyt et à Mlle Bourgeois d'être sur leurs gardes, que le comte lui avoit donné en dernier lieu des Medecines si violentes qu'elle n'existeroit plus si elle avoit pris toute la Dose et si son Mari ne lui avoit donné du contre poison, les deux dames eurent la charité de rendre ce propos au comte ce qui echauffa sa tête encore bien davantage, quoiqu'elle ne l'étoit deja que trop par les Coups qu'il avoit reçus. Que fit nôtre Don furioso ? (c'est le Nom qu'on Lui donna à Bienne depuis qu'il s'étoit rendu si fameux par ses Tracasseries domestiques et externes). Vous croyez peutêtre que c'est ici le moment du Cartel ? point du tout — semblable à ce Tailleur d'hon. Memoire qui disoit : que pour du courage il n'en avoit point mais qu'il avoit de terribles Mots — Cagliostro se rependit en Invectives contre Louterbourg et le traita de Voleur et de Scelerat, il dit que sa femme n'étoit point sa femme, mais sa Maîtresse, qu'il l'avoit enlevée de Paris et mille sottises semblables. Calioistro avait d'autant plus tort de repandre ce bruit, qu'il ne disoit pas la Vérité. Il est vrai que jadis Louterbourg avoit fait la folie à Paris de s'aimer d'une fille entretenue et qu'il l'a epousé, ce qui a fait qu'il a été rayé de l'Academie de Beaux Arts, mais cette femme l'a quitté six mois après clandestinement, en Lui emportant tout son Argent. depuis lors ses lutttes avec Vernet et la jalousie des Artistes françois l'ayant fait passer en Angleterre, il y a effectivement epousé la femme qu'il a aujourd'hui à Bienne et nous savons par Mylor Clarke et d'autres Anglois que non seulement elle est de bonne Maison, mais qu'elle a donné un joli Bien à Louterbourg. Enfin tout cela à part — et fut elle même ce que Calioistro dit — celui ci ne seroit il pas toujours blamable de payer par cette singulière espèce de gratitude un homme qui l'a cautionné à Londres, qui l'a tiré de la prison de

Kingsbeach, qui a retiré sa femme chez lui après sa fuite, qui la lui amène saine et sauve en Suisse ; qui le connoit enfin et qui se tut sur son Origine ?

Ces Propos du Comte étoient trop injurieux pour le Peintre et pour sa femme, pour les passer sous silence. Louterbourg lui écrivit donc Jeudi dernier une Lettre pour lui en faire des reproches et pour exiger de lui, qu'il les revoquât sur le champ par une reponse litterale. Après avoir inutilement attendu quelques heures sur cette reponse le Peintre perdit Patience et lui envoya un second Billet, par lequel il lui dit, que n'ayant pas trouvé à propos de lui donner amiablement satisfaction et revocation, qu'il lui demandoit et l'invitoit à se trouver le lendemain matin à neuf heures au Basquert pour la Lui donner en homme d'honneur, il lui ajouta, qu'il le laissoit Maître du choix des Armes et que quoique l'Offensé, s'il choisiroit le Pistolet, il Lui céderoit encore le premier Coup.

Oh parbleu voila du tragique — ou il n'y en a plus.

Cependant point encore de reponse à ce Billet doux. Mais en attendant le Lendemain que firent nos Champions ? Sans doute, qu'ils s'occupèrent chacun de son côté à faire son Testament et à régler l'un l'Oeconomie de ses Pillules et l'autre de ses Pots à Couleurs. point du tout le Theosophe s'enferma prudemment dans sa chambre, placa mystiquement 9 Lumieres sur le Plancher, prit sa Baguette noire munie d'un Talisman égyptien, traca son Cercle magique et après y avoir posé un Pupitre sur lequel se trouvoit le Livre de Secret de la Caballa, il commença à citer ses Esprits familiers. Comme la scène se passa à huis clos et qu'il n'y avoit pas de conseiller de Bienne de présent, je ne saurois vous dire ce qui s'y passa ; les Plaisans qui veulent tout savoir jusqu'aux Mystères, disent : qu'il avoit demandé à ses Esprits de faire que les Pistolets du Peintre ne prissent point feu, ou de donner une Direction oposée à ses bâles — mais nous devons juger par l'événement qu'il ne s'est pas trop fié sur leur Charme.

Par contre le Peintre fit encore le même soir acheter de la poudre à Canon chez Jersing, du bel et bon Spatzenstaub de Berne, il se procura aussi quelques hasenpfösten ⁽¹⁾ et s'en alla coucher peut-être pour la dernière fois auprès de sa belle pour l'amour de laquelle il alloit grossir la liste des braves.

Nous voici arrivé à ce terrible Lendemain matin, qui sera à jamais remarquable dans les fastes de la Memoire. Le Soleil se leva tout rouge, preuve qu'il n'alloit éclairer qu'à regret la destruction de l'un ou de l'autre des Champions celebres, qui se preparoient à rougir la terre de leur sang et il se hata de se couvrir d'un petit Nuage, qui fondit en larmes dans l'attente de cette triste Scène.

Ici Vous allez sans doute Vous attendre à un de ces Duels comiques qui est analogue à l'état des Acteurs. Vous voyez sans doute déjà arriver sur l'arène d'un côté le Docteur Pandolpho la Seringue à la main prêt à décocher son fiel à la Phisionomie posterieure de son Adversaire et de l'autre le peintre couvert de sa palette en guise de Bouclier et le pinceau à la main en guise de Sabre pour marquer en vermeil le Nez du Medecin. Hélas ! pour le malheur de Calios-

1) Pattes de lièvre.

tro le peintre étoit un Monstre de bravoure. A peine la Cloche de la grande horloge du tour de St-Benoit avoit elle sonné neuf, qu'il s'enveloppe d'une grande Capotte, donna encore un tendre Baiser à Madame et partit pour le champ de gloire. Un Domestique qui le suivit de loin et qui avoit ordre de faire halt au Tirage, portoit le déjeuner froid qu'il avoit préparé au Comte. Par un autre chemin se rendoit sur le même Champ Mr. Alex. Wildermett et Mr. le Major Dachselhofer son Beaufrere, ce dernier comme Second de Louterbourg.

La Chaise de ce dernier étoit portée dernier la Ville toute attelée et prête à faire fouete cocher, pour que le Peintre put sur le Champ s'y mettre et fuir en France en cas d'accident.

Voici mes Champions reunis sur le Basguert — mais point de Comte. — Il n'en demeure cependant qu'à quelques pas. Ils attendirent jusqu'à 10 heures — point de Comte —. Et voila mes braves à tempester, tout comme si une migraine ou quelque autre accident humain survenu subitement à Lui ou à quelque autre honnête homme et qui eut réclamé les Soins du Medecin, n'eut pas suffi pour lui servir d'excuse legitime à ce retard. La Bienveillance, la conservation de l'espece ne doit elle donc pas toujours prevaloir sur sa Destruction ? Mais enfin l'impatience s'empare de ses ames, qui ne respirent que Sang et Carnage. Et tandis que l'acteur principal continue à monter la garde, son second accompagné de son Beaufrère s'en vont droit à rockhall. Mais encore point de Comte. Celui ci sans doute se mefiant un peu du pouvoir de ses Esprits et n'aimant pas les dejeuners froids, avoit pris le parti prudent de se refugier en Ville dès les 7 heures du Matin chez Mr. le Conseiller Daxelhofer. Ne trouvant que Visages de Bois à Rockhall mes braves courent et cherchent leur homme partout et le trouvent enfin. Ils se font annoncer et sont introduit chez le Comte en presence du Conseiller. Mon cousin, dit le jeune Major à ce dernier, Nous avons à parler en particulier à Mr. le Comte.

Non, dit Calioistro, moi n'afoir rien de partoucoulier avec, moi fouloir fou-rester Mr. Consiglier.

Eh bien donc qu'il reste. Vous devez avoir reçu un Billet hier, Mr. le Comte de la part de Mr. Louterbourg qui vous indique de quoi il s'agit — il vous attend au Basguert.

Ecoutez fou Mr. Consiglier, fou moi donner acte de cela, Mr. le Consiglier.

Tant qu'il vous plaira, mais en attendant il faut venir au basguert, il vous attend — allons partons.

Voyez fou Mr. le Cons., moi faire Violence, moi ne fouloir aller au basquez, mais être sous la protection d'oune republique. Moi etre homme poubligue pour le fousique, moi afoir mon Diplome de la Ville, allez fous en, Messieurs.

Comment Seign. Balsamo, vous ne voulez pas venir, cela sent bien son Balsamo.

Raus, Jos. Bals: cria M. Wildermett, raus, wenn Sie Herz haben ⁽¹⁾.

Raus, cria au bas de l'Escalier le Domestique de Mr. Dachselhofer.

1) Hors d'ici, si vous avez du cœur.

Et le pauvre homme poublique pour le fousique ne vouloit pas marcher
raus et trembla comme une feuille.

Enfin, lorsque mes Braves virent que le Courage de Balsamo ne vouloit
point prendre Essor, ils s'en retournerent vers le Peintre pour lui dire qu'il
attendoit inutilement qu'il n'avoit qu'a s'en retourner déjeuner seul et qu'il n'au-
roit pas besoin, pour le coup, de la chaise.

Aussitôt que le Nobile Bergamascese vit que sa Porte n'étoit plus assié-
gée il court dehors et de fait accompagné de Mr. le Cons. chez les Chefs de
la Ville, qui par accident se trouverent assembles sur la maison de Ville et en
conseil de Guerre. Calioistro retourna donc chez son Ami le Cons. tandis que
celui-ci alla sonner le tocsin sur la maison de Ville, aussitôt on expedia les Sau-
tiers pour crier paix et intimer la Trostung à nos braves, qui revenoient tran-
quillement du Basgert ce jour ⁽¹⁾.

BIBLIOGRAPHIE

- J.-J. ROUSSEAU, *Les Confessions* (diverses éditions).
J.-J. ROUSSEAU, *Les Réveries du Promeneur solitaire* (diverses éditions).
J.-J. ROUSSEAU, *Oeuvres complètes*, Lettres 690, 691, 693 de 1765.
A. von TILLIER, *Geschichte Berns*, Bd. V. S. 249-250.
CAUMONT H., *Jean-Jacques Rousseau et l'Ile de St.-Pierre*, Zurich 1859.
ROSSEL A., *A la mémoire du séjour de J.-J. Rousseau à l'Ile de St.-Pierre en 1765*,
Moutier 1903.
METZGER A., *Jean-Jacques Rousseau à l'Ile de Saint-Pierre*, Lyon 1877.
WAGNER S. de, *L'Ile de St.-Pierre ou l'Ile de Rousseau dans le lac de Bienne*,
sans lieu ni date.
PIERRE KOHLER, *Rousseau, les Bernois et l'Ile de St.-Pierre*. Schriften des Ber-
nischen Hochschulvereins. Hft 4. Bern 1919
Dr S. SCHWAB, *L'art et les artistes du Jura-Bernois*, Berne 1888.
Notice biographique sur le peintre Hartmann de Bienne dans Vortrag von dem
bernischen Kantonal Kunstverein, Bern 1862.
Dr A. BÄHLER, *Biel vor 100 Jahren*, Biel 1916.
BLÆSCH Dr C. A., *Geschichte der Stadt Biel und ihres Panner-Gebietes*, Biel
1855.
BLÆSCH G., *Chronik von Biel*, Biel 1875.
PROPPER, *Das alte Biel und seine Umgebung*, Biel 1902.
Ph. CODET, *Neuchâtel et le lac de Bienne* (Musée neuchâtelois 1888).

1) Il incombait aux sautiers de veiller à la paix publique et d'exiger de la part des
perturbateurs les promesses de se soumettre (Trostung).